

OPÉRATION 120 ANS CÉRÉBOS

MODALITÉS COMPLÈTES

Du 16 Janvier 2023 au 20 Mars 2023, pour l'achat d'un produit Cérébos, une activité nature offerte*.

**A choisir parmi les établissements partenaires de l'opération.*

La société K+S France SAS dont le siège social est domicilié au 1 rue des Docks Remois 51100 REIMS, et immatriculée au RCS sous le numéro B 414 982 942 (ci-après la « Société Organisatrice ») organise du 16/01/2023 au 20/03/2023 inclus, une opération pour l'achat d'un (1) produit Cérébos dans les points de vente participants.

Offre réservée aux particuliers et aux personnes physiques majeures, résidant en France métropolitaine, Corse incluse.

Offre non cumulable avec d'autres offres promotionnelles ou tarif privilégié (y compris tarif CE) en cours proposés par les établissements partenaires.

Modalités de participation

1. Achetez 1 produit Cérébos en magasin entre le 16/01/2023 et le 20/03/2023 inclus.
2. Rendez-vous avant le 18/09/2023 sur le site de l'opération (www.cereboscentvingtans.com) pour prendre connaissance des partenaires.
3. Imprimez et complétez le pass avec les informations du bénéficiaire, et les coordonnées du partenaire choisi. Entourez le produit Cérébos sur votre preuve d'achat puis agrafez-la à votre pass. Pour les activités dématérialisées type « jeu de piste », envoyez votre preuve d'achat à l'adresse de conciergerie (contact@cereboscentvingtans.com) avec le nom de l'opération en objet, vous recevrez sous 4 jours ouvrés un code à activer sur le site du partenaire pour profiter de votre activité.
4. Rendez-vous chez le partenaire choisi avant le 30/09/2023 avec votre pass et votre preuve d'achat agrafée.

Vous avez jusqu'au 30 Septembre 2023 pour vous rendre chez le partenaire de votre choix. Attention aux fermetures annuelles ou exceptionnelles des partenaires durant cette période. La liste des partenaires peut être évolutive, vous devrez vérifier que le partenaire figure bien sur la liste le jour de votre visite.

Toute demande illisible, incomplète, falsifiée, ne répondant pas aux conditions de l'offre sera considérée comme nulle et ne sera pas traitée.

La Société Organisatrice se réserve le droit d'annuler la participation, d'éliminer et / ou de poursuivre quiconque tenterait de frauder ou de nuire au bon déroulement de la participation à l'offre. La Société Organisatrice pourra procéder aux vérifications nécessaires concernant les informations fournies par

les participants lors de leur inscription. La Société Organisatrice pourra décider d'annuler ou modifier l'offre s'il apparaît que des fraudes manifestes sont intervenues sous quelque forme que ce soit et empêchent le bon déroulement de l'opération.

L'offre est non cumulable y compris avec d'autres tarifs promotionnels ou tarifs comité d'entreprise en cours dans les établissements partenaires. Elle est limitée à deux bénéficiaires par famille ou groupe de visiteurs par passage en caisse.

Les réclamations relatives à l'offre ne seront plus prises en compte passé un délai de trois (3) semaines après la clôture de l'offre, soit le 21/10/2023.

Aucune donnée personnelle ne sera conservée par la Société Organisatrice ou les prestataires de l'opération.

Tous les participants ont la possibilité de contacter la conciergerie dédiée à l'opération en cas de réclamations ou de questions liées à la dotation : contact@cereboscentvingtans.com.

La société K+S France ainsi que ses prestataires ne sauront être tenus responsables des incidents qui pourraient survenir du fait de la jouissance de l'entrée ou de la prestation offerte.

Les établissements partenaires sont seuls responsables de la bonne exécution de la prestation. La société K+S France s'efforce de collaborer avec des partenaires de qualité, toutefois K+S France décline toutes responsabilités et n'est pas partie contractante pour d'éventuels différends entre le bénéficiaire du pass et le partenaire ainsi que pour d'éventuels accidents survenant lors de l'activité. Cette opération et les présentes modalités sont soumises à la loi française.